

EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de La Pocatière, tenue par visioconférence, le lundi 9 août 2021, à 20 h, à laquelle séance sont présents :

M. le maire Sylvain Hudon

M. Vincent Bérubé
M^{me} Lise Bellefeuille
M. Mario Guignard
M. Simon Fissette
M. Steve Leclerc

Tous membres du conseil et formant quorum.

Sont aussi présents M. Cédric Gagnon, directeur général, M^{me} Isabelle Lemieux, trésorière, et M^{me} Danielle Caron, greffière.

Faire de la lutte à la violence conjugale une priorité de plateforme électorale

ATTENDU que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2015, l'ensemble des services de police du Québec ont enregistré 19 406 infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité. On compte d'ailleurs, depuis le début de l'année 2021, 14 féminicides au Québec;

ATTENDU qu'il y aura une élection générale municipale le 7 novembre 2021 et que la lutte à la violence conjugale devrait être une priorité pour tous les candidats et candidates à cette élection;

205-2021 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Ville de La Pocatière se déclare Municipalité alliée contre la violence conjugale et, qu'à ce titre :

- Elle invite les partis politiques, les candidates et les candidats à l'élection municipale générale 2021 de faire de la lutte à la violence conjugale une priorité de leur plateforme électorale. Faire le choix de parler de la violence conjugale dans la campagne électorale c'est envoyer un message fort dans la communauté indiquant que la violence conjugale est inacceptable et que la candidate ou le candidat est résolu.e à travailler de façon proactive à la contrer;
- Elle demande aux personnes qui seront élues aux conseils municipaux de s'impliquer pour faire une différence, tant en matière de sensibilisation que de soutien aux femmes victimes de violence conjugale, notamment en appuyant les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres.

Signé à La Pocatière ce 10 août 2021



Danielle Caron, OMA
Greffière

